



L'ancrage local en ISP



L'insertion

LE MAGAZINE DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

DU 25 MARS AU 25 JUIN 2019 • N°120

Les zones : points d'ancrage de la concertation pour l'ISP bruxelloise

Pauline Cousin et François Geradin

A mi-chemin entre le niveau communal et le niveau régional se trouve la zone¹. En Région bruxelloise, il en existe six. Chacune, composée de plusieurs communes, a été délimitée sur base de données géographiques, sociodémographiques et économiques mais également au regard des ressources disponibles en matière d'enseignement, d'orientation et de formation. Rencontre avec Sofiene Amrouch, travailleur de la Mission Locale de Molenbeek et coordinateur de la Zone Nord-Ouest.



FeBISP : En quelques mots, comment définir la zone Nord-Ouest ?

Sofiene Amrouch : La zone Nord-Ouest regroupe les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg et Molenbeek. Le public de demandeurs d'emploi qui la compose aujourd'hui est généralement composé de personnes présentes depuis peu en Belgique, avec un faible bagage professionnel et, dans de nombreux cas, ne maîtrisant ni le français ni le néerlandais. En raison de son arrivée récente sur le territoire, cette population ne connaît habituellement pas les rouages de la société bruxelloise.

¹ Depuis l'ordonnance de 2008, le terme employé est « périmètre » mais dans une volonté de simplification de lecture, nous continuons à utiliser le terme « zone ».

En ce sens, le public de la zone du troisième millénaire ne présente pas les mêmes caractéristiques que celui présent dans la zone il y a 25 ans.

Au sein des six zones de la Région de Bruxelles-Capitale, il revient aux Missions Locales d'assurer l'animation des partenaires de la zone. Cette action, déjà inscrite dans le Décret de 1995 relatif aux OISP, est explicitement dévolue aux Missions Locales via l'ordonnance de 2008, même si celle-ci n'a pas recours au terme « zones » mais « périmètres ». Il y a cinq ans, l'animation de la zone Nord-Ouest prend un nouveau tournant : la Mission Locale souhaite la redynamiser pour faire émerger davantage la richesse des acteurs ISP et répondre aux besoins du public.

F. : Concrètement, comment cette dynamique se concrétise-t-elle ?

S.A. : Cette approche s'appuie sur l'organisation de rencontres thématiques auxquelles sont invités tous les acteurs actifs en ISP sur la zone : les OISP bien sûr, les CPAS, les services Emploi des quatre communes, les organismes néerlandophones, les antennes Actiris et la Mission Locale de Molenbeek.

De ces échanges est née la volonté de créer ensemble un projet du réseau des partenaires ISP de la zone. A partir d'une page blanche, avec un soutien méthodologique et une approche participative de type « bottom-up », la dynamique est lancée. Les acteurs de terrain issus d'une vingtaine de structures posent alors un diagnostic partagé sur le fonctionnement de leur zone au regard de l'ISP et de ses usagers. La concertation zonale est entrée dans l'ère 2.0.

F. : Que met en exergue le diagnostic ?

S.A. : Un élément saillant du constat formulé par ces acteurs est que la bureaucratisation de leurs structures – et du système dans lequel elles s'inscrivent – les éloignent des besoins des individus à qui elles destinent leurs services. Dès lors, les participants adopteront le slogan « une vision commune au service des chercheurs d'emploi ». Pour rendre

effective cette vision, il est apparu nécessaire de préciser d'une part, le diagnostic sur les demandeurs d'emploi et, d'autre part, la connaissance entre institutions de la zone :

- Formuler un état des lieux précis des besoins de formation des demandeurs d'emploi.
- Se connaître davantage entre acteurs, via des réunions thématiques, des visites de structures et un événement annuel.
- Partager l'information en cartographiant notamment les services et l'implantation de chacun.

A ce stade, ce sont les travailleurs de terrain qui s'investissent dans la construction du réseau. Leur participation dans la démarche relève d'une méthode et d'une expérience. Leur adhésion au projet de Concertation Zonale nouvelle génération, se manifeste à travers le nom bilingue qu'ils lui ont donné « NOW SPI PLATE-FORME ISP ».

Au cours des années 2017-2018, ils sont 130 travailleurs de terrain à participer aux réunions, visites et événement organisés via NOW. Les leviers de la participation ont été la convivialité et la confiance car ces rencontres reposent sur une démarche volontaire des participants.

F. : Quelle suite est envisagée pour NOW ?

S.A. : Fort de ce diagnostic et de l'élan qui s'ensuit, il apparaît nécessaire de se coordonner. Encore une fois, cela repose sur la connaissance des demandeurs d'emploi et de leurs besoins. Pour cela, en 2019, le focus est mis sur les parcours des plus éloignés avec des visites de prison, des structures de soutien aux sans-abri... Mais se coordonner nécessite d'aller un cran plus loin. Entre alors en jeu un autre enjeu, celui d'intégrer dans la boucle les directeurs des institutions participantes...

Outre les conférences thématiques, les séminaires, les études de cas et les visites proposées aux travailleurs de terrain, des réunions sont également prévues avec les directeurs et directrices de chaque structure. Elles viseront ici aussi un travail de réflexion sur les perspectives à donner à la concertation zonale.

Concrètement, nous formulons aux directeurs et directrices la demande suivante : nommer un travailleur référent pour NOW et rendre ce référent disponible afin qu'il participe aux événements proposés par la Plate-forme (visites, séminaires, événements). L'idée est bien de maintenir une plate-forme souple, avec une place pour chacun selon les besoins et les ressources, l'important étant que chacun identifie la place de l'autre dans ce réseau au service des demandeurs d'emploi.

F. : Faire travailler ensemble des acteurs qui ne se connaissent pas ou peu n'est pas toujours facile. Quels points de vigilance identifiez-vous ?

S.A. : Bien que les différents organismes de la zone travaillent pour et auprès du même public, ils peuvent entrer en concurrence lorsqu'ils répondent chacun à des appels à projets ponctuels. Dévoiler son approche et ses méthodes nécessite une confiance entre partenaires ce qui suppose à la fois du temps et une logique de complémentarité. Cela vaut pour les acteurs de terrains mais également pour les directions des partenaires. C'est ce à quoi nous travaillons actuellement, afin d'obtenir l'adhésion des structures et qu'elles dégagent les moyens nécessaires à la poursuite du projet.

Les enjeux à courts termes sont donc l'adhésion des directions afin de continuer à travailler sur des sujets de fond essentiels à la qualité de notre accompagnement des chercheurs d'emploi.



SPI PLATEFORME ISP